

**COMMUNE
de
NANTIAT**

Haute-Vienne

Nombre de conseillers

en exercice : 19

présents : 17

votants : 17

Pour : 17

OBJET

Dégradation d'un plot Place
de la Mothe

EXTRAI

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 30/05/2026

Reçu en préfecture le 01/06/2026

Publié le

ID : 087-218710309-20260529-DEGRAPLOTPLACE-DE

L'an deux mille vingt six le 28 mai

le Conseil municipal de la commune de NANTIAT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Aurélien JEANTEAU, Maire.

Date de convocation : 22 mai 2026

PRESENTS : MM JEANTEAU, PRINSAUD, DESMOULINS, DUSSAC, VEYRIRAS, WOITTER, FAURIE, PERRIN, CHAMPALOUX, Mmes DUBREUIL, DUBREIL, BARDOUX, KEBAILI, BREUIL, FAILLAT, ROY, ANDRES

ABSENTS : M. NEUVILLARD, Mme PRADOT

Mme BARDOUX a été élue secrétaire de séance

Pour faire suite à la dégradation d'un plot situé place de la Mothe par un automobiliste, le conseil municipal à l'unanimité décide de facturer à l'automobiliste le montant du matériel détérioré.

Le devis de fourniture établi par la société DISCOUNT Collectivités s'élève à un montant de 312.00 € TTC.

Un titre de recette sera émis à l'encontre de l'automobiliste responsable de la détérioration.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Affiché le

Pour copie conforme :

En Mairie le 29 mai . 2026

Le Maire,

Aurélien JEANTEAU

